

Le mardi 17 septembre 2019, le Comité de Bassin Garonne-Gironde du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de **M. Jean-Claude SAUBION**, son Président,

**Convocation faite le 11 juillet 2019**

**Présents titulaires (3) :**

M. Jean-Claude SAUBION pour la Communauté de Communes Maremne Adour Côté Sud

M. André DUVIGNAU pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

M. Bertrand TORTIGUE pour la Communauté d'Agglomération du Marsan

**Présents suppléants (0)**

**Pouvoirs (0) :**

**Secrétaire de séance :**

M. André Duvigneau est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

---

**AVIS 2019\_01 : ADHESION DU SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE  
ADOUR**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

**Considérant** la délibération n°29 du SMPBA en date du 19 juillet 2019 relative à l'adhésion du SMPBA à Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

**Considérant** les délibérations n°2018\_11 et 2008\_12 du Comité Syndical du 29 octobre 2018 relatives à la composition des bassins de mobilités et à la désignation des délégués de bassin,

**Considérant** les dispositions statutaires relatives aux modalités d'adhésion de nouvelles autorités organisatrices membres,

**Après en avoir débattu, le Comité Syndical donne à l'unanimité un avis favorable à :**

- L'adhésion du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour à Nouvelle-Aquitaine Mobilités
- La nomination de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au comité de bassin Landes-Pyrénées

---

**Le Président,  
Jean-Claude SAUBION,**

